

PUBLIÉ LE 21/01/2012 11:47 | CHRISTINE TELLIER

Loures-Barousse. Parents d'élèves mobilisés pour l'école



Comme les élus, les parents sont déterminés contre toute suppression de poste. /Photo C.T.

Face à la menace de suppression d'un poste du premier degré au RPI

Partager 0

Loures-Izaourt, les parents d'élèves montent au créneau. Vendredi dernier (voir notre édition du 12 janvier), Denis Lacouture, secrétaire général de l'inspection académique, et Martine Peyrègne, inspectrice académique de la circonscription de Lannemezan, ont rencontré et entendu Gilbert Julia, le maire de Loures-Barousse, et René Marrot, maire d'Izaourt et président de la communauté de communes, qui unanimement ont clairement

exprimé leur ferme intention de défendre leur école. Mardi soir, une cinquantaine de parents a répondu à l'appel de Séverine Godet, Sylvie Pène et autres représentants de parents d'élèves, bien décidés à se mobiliser pour sauver un poste de l'école primaire aujourd'hui sur la sellette, comme dans plusieurs écoles du département. Dans un courrier adressé à Patrick Demougeot, les délégués de parents ont fait connaître leurs inquiétudes à l'inspecteur d'académie de Tarbes. Ils ont mis l'accent sur le prévisionnel des effectifs qui ne doit pas être le seul élément à considérer quand on sait que les effectifs du RPI sont, depuis des années, en progression. « C'est l'accueil des tout-petits et la qualité de l'enseignement qui sont en péril. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une zone rurale de montagne et de revitalisation en plein développement », lance Séverine Godet rappelant que si le RPI perd un poste, les effectifs de l'école élémentaire seront répartis dans 4 classes à double niveau avec en moyenne 24 à 25 élèves par classe dont beaucoup d'enfants en difficulté, actuellement suivis par le Rased ou la Maison du handicap. « Supprimer ce poste, c'est la précarité, la fragilité... assurées ». Samedi matin, les parents d'élèves seront mobilisés, des tracts en mains. « L'éducation de nos enfants n'est pas à solder. La Barousse se mobilise pour le maintien de ces classes », ont annoncé les délégués de parents d'élèves. Cette première action en appellera d'autres si les choses ne bougent pas favorablement pour les écoliers baroussais.

Loures-Barousse. Du côté de l'inspection académique

Denis Lacouture, secrétaire général de l'inspection académique, a fait savoir que le travail de réflexion mené auprès des élus des communes susceptibles d'être touchées par cette mesure, est sur le point d'être finalisé. La liste d'une trentaine d'écoles à effectifs fragiles va être examinée en conseil technique départemental le jeudi 26 janvier puis en conseil départemental de l'Éducation nationale le 6 mars. « Aucune décision n'est encore prise. Il va falloir faire des choix et cela ne se fera que sur la base de la concertation », confirme Denis Lacouture qui, une semaine après avoir rencontré les élus de Barousse, et au vu des informations reçues, a une vision plus objective de la situation locale sur ce territoire de vallée de Barousse.